

## Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Conformément à la Loi française « Informatique et Libertés » et au Règlement Général européen concernant la protection des données personnelles « RGPD » applicable depuis le 25 Mai 2018, l'ASL vous communique les informations suivantes :

### Quelles sont les données collectées par l'ASL sur ses adhérents :

Il s'agit essentiellement de l'identité, de la civilité, de la date de naissance, de l'adresse postale et de messagerie électronique, du numéro de téléphone et des activités pratiquées par l'adhérent/e au sein de l'ASL

### Des données sensibles ont-elles collectées par l'ASL ?

L'ASL ne collecte aucune donnée sensible vous concernant telle que : origine raciale, ethnique, opinion politique, croyance religieuse ou philosophique, adhésion à un syndicat, orientation sexuelle, ou donnée relative à la santé.

Le questionnaire médical remis chaque année aux adhérents pour leur permettre de savoir s'ils peuvent ou non se dispenser de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport est réservé à leur seul usage et ne doit pas être communiqué à l'ASL.

### Comment l'ASL collecte-t-elle ces données ?

Essentiellement au moyen des informations portées par les adhérents sur le bulletin d'adhésion qu'ils souscrivent chaque année, ainsi que des informations de mise à jour des données qu'ils peuvent communiquer en cours d'année.

### Pour quelles finalités ces données sont-elles utilisées ?

Elles sont utilisées pour assurer la gestion de l'association et des activités proposées par celle-ci, pour contacter et informer les adhérents de ces activités récurrentes ou ponctuelles telles que l'organisation de sorties, ainsi que pour enregistrer le renouvellement des adhésions et les règlements effectués par les adhérents.

### Pendant quelle durée l'ASL conserve-t-elle ces données ?

Pendant toute la durée de l'adhésion et un an après la fin de cette adhésion.

### A qui les données peuvent-elles être communiquées ?

A la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) ou à toute fédération sportive pouvant s'y substituer, si l'adhérent pratique une activité donnant lieu à affiliation à cette fédération.

En aucun cas, l'ASL ne cédera ou ne communiquera son fichier des adhérents à un tiers sans l'accord préalable de ceux-ci.

### Comment les données personnelles sont-elles protégées ?

L'ASL prend toutes les précautions appropriées pour garantir la sécurité et la confidentialité des données. L'ASL assure elle-même son secrétariat et ne recourt à aucun prestataire externe ; L'accès au fichier des données est réservé aux membres du Comité Directeur disposant d'un code confidentiel et tenus au respect de la confidentialité des données.

Ce n'est qu'en cas d'organisation d'un événement ou d'une activité ponctuelle proposée à ses adhérents que l'ASL pourra éventuellement communiquer à un tiers les noms des adhérents désirant s'y inscrire.

### Quels sont les droits des adhérents concernant ces données personnelles ?

En vertu de la loi française « Informatique et Libertés » et de la réglementation européenne « RGPD » les adhérents disposent des droits suivant :

- Droit à l'information
- Droit d'accès et de rectification
- Droit à l'effacement ou à l'oubli
- Droit de réclamation auprès d'une autorité de contrôle (CNIL)

### Comment exercer ces droits ?

Les adhérents peuvent adresser leur demande par lettre à l'adresse de l'ASL :

Maison des association, rue des écoles , 17420 Saint Palais sur Mer, ou encore à l'adresse électronique de l'ASL ou encore au Délégué à la Protection des données personnelles : Gilbert DEPAEPE.

### Qui est responsable du traitement des données personnelles ?

Le responsable des traitements est l'ASL elle-même, qui en tant qu'association régie par la loi de 1901, ne détient aucune filiale et n'est détenue par aucune autre entité.

Mme Monique Mercier, Présidente, est le Représentant légal de l'association.

Le délégué à la protection des données est M. Gilbert DEPAEPE.